

Sinduhije accusé d'être derrière les dernières attaques au Burundi

RFI, 23/09/2021 Burundi : l'opposant Alexis Sinduhije accusé d'être responsable d'actes terroristes. Après les trois attaques qui ont frappé le Burundi depuis la nuit du samedi 18 au dimanche 19 septembre, le pouvoir burundais désigne ceux qu'il considère comme les responsables de ce qu'il qualifie d'actes terroristes et de crimes contre l'humanité. Le procureur général de la République a accusé mercredi l'opposant Alexis Sinduhije, d'être responsable de ces attaques.

Dans le collimateur du procureur général de la République Sylvestre Nyandwi, il y a l'un des plus farouches opposants burundais : Alexis Sinduhije. Le procureur l'accuse d'être à la tête d'un groupe de huit personnes déjà identifiées qui chapeautent une bande de terroristes responsables d'une série d'attaques qui se sont déroulées sans plus de précisions. Les dernières attaques à Bujumbura ? « Ils sont liés » aux premiers, a-t-il assuré. Président du parti d'opposition Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD), Alexis Sinduhije est considéré par le pouvoir comme le véritable leader de RED-Tabara, le groupe rebelle le plus actif sur le sol burundais. Ce qu'il a toujours nié. Mandats d'arrêt. D'autres personnalités sont aussi ciblées par le procureur, le secrétaire général et numéro 2 de son parti, François Nyamoya, ainsi qu'une des plus grandes figures de la société civile burundaise, Marguerite Barankitse Maggy, fondatrice de la Maison Shalom et prix de la Fondation Chirac pour la prévention des conflits en 2010, notamment. Les huit accusés vivent aujourd'hui en exil, certains dans les pays voisins du Burundi. Le procureur Sylvestre Nyandwi a donc annoncé qu'il avait déjà émis des mandats d'arrêt internationaux contre eux. Il demande aux pays qui les hébergent de les livrer à la justice burundaise. Une allusion au Rwanda qui a refusé jusqu'ici de remettre au pouvoir burundais des opposants, des figures de la société civile et des journalistes, accusés de tentative de coup d'État. Si les nouveaux mandats d'arrêt ne sont pas exécutés, « cela compromettra gravement la paix et la sécurité dans le pays », a prévenu le procureur burundais.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});